



**Procès-verbal du conseil scientifique
du 12 juin 2025**

Le conseil scientifique de l'École française de Rome s'est réuni le jeudi 12 juin 2025 à l'École française de Rome pour les membres et invités basés à Rome et en visioconférence pour les membres situés en dehors de la ville de Rome. La séance s'ouvre à 9 h 30.

Membres présents ou représentés (18) :

Mme Nicole BÉRIOU, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
Mme Emmanuelle CHAPRON LE BIANIC, professeure à Aix-Marseille Université ;
Mme Albane COGNÉ, représentante élue des directeurs des études ;
Mme Pauline DUCRET, représentante élue des membres scientifiques non enseignants-chercheurs ;
Mme Antonella GHIGNOLI, professeure à Sapienza Università di Roma ;
M. Vincent GOURDON, directeur de recherche au CNRS ;
M. Nicolas GRIMAL, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, représenté par M. Jean-Yves TILLIETTE ;
M. Jean-Pierre GUILHEMBET, professeur à l'Université Paris Cité ;
M. Michel LAUWERS, professeur à l'Université Côte d'Azur ;
M. Dario MANTOVANI, professeur au Collège de France ;
Mme Brigitte MARIN, directrice de l'École française de Rome ;
Mme Cécile MARTINI, représentante élue des autres enseignants-chercheurs ou personnels assimilés ;
M. Jean-Luc MOULLET, directeur général de la recherche et de l'innovation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, représenté par Mme Alexa PIQUEUX ;
Mme Raphaële MOUREN, responsable des collections à la British School at Rome ;
Mme Claude POUZADOUX, professeure à l'Université Paris Nanterre ;
Mme Agnès ROUVERET, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
Mme Camille SCHMOLL, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales ;
M. Bernard STIRN, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, représenté par M. Georges-Henri SOUTOU (procuration à Mme Nicole BÉRIOU).

Absent excusé (1) :

M. Laurent TOULOUSE, sous-directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Personnalités à voix consultative :

Mme Audrey BERTRAND, directrice des études à l'EFR ;
Mme Geneviève BÜHRER-THIERRY, présidente du Conseil d'administration ;
Mme Pascale GARCIA, responsable administrative de l'EFR ;
M. Vivien PRIGENT, directeur des études à l'EFR.

Assistaient également à la séance :

Mme Anne-Sophie BOURG, responsable du service des publications à l'EFR ;
Mme Valérie HUET, directrice du Centre Jean Bérard ;
Mme Bérénice WATY, responsable du service d'appui à la recherche ;
Mme Monique ZIMMERMANN, agent comptable de l'EFR.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2025 ;
2. Informations de la directrice ;
3. Poste de directeur ou de directrice des études à pourvoir au 1er septembre 2025 ;
4. Mémoires des membres : liste et désignation des rapporteurs ;
5. Délégation enseignant-chercheur 2025-2026 ;
6. État de l'activité du CCPS ;
7. Bilan du Référent Laïcité 2024 ;
8. Examen des manuscrits présentés pour publication ;
9. Information des accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration ;
10. Questions diverses.

* * *

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2025

Après l'indication en séance de coquilles relevées par J.-P. Guilhembet, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Informations de la directrice

Le premier point d'information concerne la signature du contrat pluriannuel de développement pour la période 2022-2028. La date du 5 mai 2025, initialement envisagée, a été reportée du fait de la concormance avec le lancement de l'initiative « Choose Europe for Science » par le Président de la République. La nouvelle date prévue pour cette signature, en présence du ministre, est le 15 septembre 2025. Elle clôturera une demi-journée consacrée au rôle des écoles françaises à l'étranger dans l'internationalisation et l'innovation en sciences humaines et sociales.

Le deuxième point d'information a trait à la sortie des membres. Cette année, ils sont sept à quitter l'École française de Rome. Sous réserve des classements à valider par les instances des différentes universités, A. Limbada (3^e année) sera nommée maître de conférences à l'université d'Arras et P. Ducret (2^e année) à l'université libre de Bruxelles (date de prise de poste dans les mois à venir, à définir). P. Péfau (2^e année) a rejoint un poste de chargé de recherche au CNRS (au 1^{er} février 2025). Parmi les membres de troisième année, on décompte deux retours dans l'enseignement secondaire, l'obtention d'un *assegno di ricerca*, une candidature au FNRS belge en attente du résultat, et M. Oppizzi occupera le support octroyé par le CNRS (post-doctorat d'un an incluant une mobilité en Italie, en accueil à l'EFR). En ce qui concerne les sorties des membres des années précédentes, N. Minvielle (sortie 2023) et N. Valbousquet (sortie 2022) ont obtenu un poste de chargé de recherche au CNRS, A. Cossu (sortie 2023) un poste de maître de conférences à l'université de Grenoble, C. Troadec (sortie 2019) un poste de maître de conférences à l'université de Clermont-Ferrand. La publication des résultats de la campagne de recrutement est prévue le 13 juin, et les candidats sont invités à saisir leurs vœux en ligne. La publication définitive est prévue le 24 juin 2025. À la suite de cela, le classement des candidats sur la liste principale pour occuper un poste de membre scientifique de l'EFR sera probablement revu. En effet, A.-M. Lalanne-Berdouticq, classée sur la liste principale, devrait être nommée à Sorbonne Université. La candidate classée première sur la liste complémentaire devrait être nommée à l'université de Montpellier, et la candidate placée en second rang sur la liste complémentaire devrait être nommée à l'université de Lyon II. Il sera donc fait appel au candidat classé troisième sur la liste complémentaire, M. Mauger.

Le directeur des études pour le Moyen Âge remarque que des membres qui ont passé trois années à l'EFR ont des difficultés à se stabiliser, alors que des candidats retenus pour entrer à l'École y renoncent du fait d'une nomination dans l'ESR, et soulève la question d'un risque d'isolement dans le paysage de l'enseignement supérieur et la recherche en France. La directrice de l'EFR répond que ces mouvements sont à mettre en regard du nombre d'années écoulées depuis la thèse, au moment où le recrutement à l'École a lieu. Certains sont recrutés juste après leur soutenance, d'autres plusieurs années après et ont souvent déjà concouru sur des postes de maître de conférences ou de chargé de recherche au CNRS. Ils ne présentent donc pas des trajectoires ni des dossiers tout à fait comparables à leur sortie, sans que ces circonstances ne déterminent nécessairement leur succès lors de la campagne d'emplois en fin de troisième année. Le directeur des études pour le Moyen Âge retient qu'il convient plutôt de recruter des jeunes chercheurs ayant soutenu leur thèse récemment.

Le troisième point d'information a trait à l'accueil d'un nouveau doctorant dès la rentrée 2025, en partenariat avec Sorbonne Université. Au total, quatre doctorants seront accueillis à l'EFR. Depuis 2022, la subvention octroyée par le ministère pour un contrat doctoral n'est plus versée aux universités d'inscription du doctorant mais aux écoles françaises à l'étranger, lesquelles reversent la somme à l'université en question. Or, ce financement, intégré à la subvention pour charge de service public, ne couvre pas l'intégralité des frais de personnel pour un doctorant sur 3 ans. Une solution, pour couvrir les coûts réels lissés sur plusieurs années, serait de suspendre le recrutement pendant un an. Pour la rentrée 2025, sur ce contrat du Réseau des écoles françaises à l'étranger (ResEFE), 22 candidatures dont 19 recevables ont été reçues. On observe, pour le partenariat avec AMU, un tassement des candidatures cette année (au nombre de deux), et pour le partenariat avec Paris I une hausse (3^{ème} année de mise en place) avec 13 candidatures (doublement par rapport à l'an dernier). Pour le partenariat avec Sorbonne Université, les candidatures sont en cours. Les auditions des candidats retenus après l'examen des dossiers sont prévues le 3 juillet.

Le quatrième point d'information a trait à l'activité du ResEFE. Le séminaire annuel se tiendra à l'École française d'Athènes les 26 et 27 juin 2025 : le thème retenu est l'internationalisation des EFE, leur positionnement dans les pays hôtes, les terrains empêchés et la place des langues. En outre, le recrutement sur le poste d'ingénieur chargé du numérique, en remplacement de B. Morandière, est en cours : sur 18 candidats, 4 seront prochainement auditionnés. B. Morandière préparera cette année avec ce nouveau personnel du service commun la formation au paysage du numérique pour les nouveaux entrants, qui sera pérennisée. Comme les autres années, les EFE seront représentées au Rendez-vous de l'Histoire de Blois en octobre prochain. Enfin, plusieurs réunions-métiers se tiendront prochainement. La directrice de l'EFR informe les membres du conseil scientifique que la présidence du réseau reviendra, en 2026, à l'EFR : le séminaire annuel des écoles aura lieu les 25 et 26 septembre 2026.

Le cinquième point d'information concerne l'*Unione internazionale*, qui regroupe les instituts de recherche en histoire et archéologie à Rome. La directrice de l'EFR a été élue présidente de l'*Unione* fin 2024. Elle informe le conseil scientifique d'un nouveau dispositif d'accueil de chercheurs (contrats et bourses) rendu possible par une subvention accordée par la DGRI (100 000 euros). Le 16 juillet 2025 aura lieu une rencontre interne visant à définir les modalités d'accueil, les sujets de recherche d'intérêt européen, ainsi que le lancement d'un premier contrat de résidence jeune chercheur pour un docteur des universités françaises. Avec la bourse gérée par l'Istituto storico italiano per il medioevo, qui associe l'Institut historique allemand et l'EFR, se dessinent ainsi les premiers jalons d'un programme de chercheurs résidents de l'*Unione*.

Le sixième point d'information concerne les commémorations du cent-cinquantenaire de l'EFR. Les 16 et 17 mai 2025 ont été célébrés les 50 ans de la mise en service du bâtiment de place Navone. Les événements ont eu un succès notable : on a compté 1200 entrées sur deux demi-journées et soirées. Un parcours d'exposition a été proposé au public dans la zone archéologique (mise en valeur des

vestiges du Stade de Domitien, visionnage d'un film réalisé avec le CIREVE et restitutions 3D). Un autre, dans la cour, a retracé l'histoire du bâtiment. Une plaque commémorative a été également apposée à cette occasion. La directrice de l'EFR remercie les volontaires qui ont consacré leur temps à l'organisation de ces événements, et plus particulièrement É. Bukowiecki, A. Bertrand et L. Guillaumat. Une librairie éphémère installée dans la galerie à la sortie de l'exposition sur la collection d'objets antiques a rapporté 2 000 euros. Le 27 septembre 2025 se déroulera une journée commémorative, organisée avec l'ambassade, au palais Farnèse. Les conseillers y sont invités.

Le président du conseil scientifique souligne la richesse de l'activité présentée. Il demande quelles ont été les préférences du public en matière d'achats d'ouvrages. La responsable du service des publications répond qu'elles ont été variées. L'ouvrage-phare était celui sur la place Navone, du fait du lien avec les commémorations. D'autres ouvrages ont attiré l'intérêt du public dans les domaines de l'histoire de l'EFR, de la papauté, et plus généralement les dernières nouveautés. La responsable du service des publications indique que la possibilité de consulter l'ouvrage sur place en version papier est déterminante dans le choix et l'achat. La réalisation d'un catalogue papier est à l'étude.

3. Poste de directeur ou de directrice des études à pourvoir au 1^{er} septembre 2025

Les profils des cinq candidats (F. Bistagne, S. Duval, G. Puma, C. Quertier et O. Szerwiniack) sont présentés par la directrice. Trois d'entre eux ont été invités à un entretien. Une candidate a renoncé entre-temps, du fait de l'incompatibilité entre cet emploi à Rome et sa résidence à Bologne. Ainsi, deux candidats, C. Quertier et G. Puma, ont été auditionnés le 3 juin. La commission était composée des deux présidents des conseils, A. Cogné, B. Marin et P. Garcia. Ses membres ont souligné que les deux candidats seraient en capacité d'apporter beaucoup à l'EFR dans leurs domaines respectifs (histoire économique, histoire de l'art) et qu'ils ont présenté des initiatives très intéressantes.

La directrice de l'EFR propose la nomination de C. Quertier au poste de directeur des études pour le Moyen Âge. Ancien membre de l'EFR (2013-2016), il est chargé de recherche au CNRS depuis 2019, rattaché au LAMOP (Paris). Spécialiste d'histoire économique et sociale de la Toscane, des cultures marchandes et de la régulation de l'économie, il est depuis 2024 responsable d'un projet ANR sur les économies méditerranéennes à la fin du Moyen Âge.

V. Prigent demande la parole pour indiquer les raisons pour lesquelles il n'a pas souhaité demander le renouvellement de son mandat. À sa requête, sa déclaration est intégralement reportée ci-dessous. Il expose être allé d'étonnement en étonnement sur la façon dont l'établissement est dirigé depuis son arrivée en septembre 2022, et être en totale opposition avec les méthodes et les valeurs qui prévalent au quotidien dans la direction de l'établissement. Cela dépasse les perplexités qu'il a déjà évoquées quant à la politique scientifique. Il souhaite attirer d'ailleurs à nouveau l'attention de ce conseil sur le fait que, à son avis, le niveau d'activité actuel de l'EFR finira par avoir des conséquences sur la santé des personnels. Il en a fait l'expérience lui-même, ayant dû s'arrêter compte tenu de ses activités liées à l'École, pour la première fois depuis la fin des années 1990. Pour ces raisons, il a envisagé de démissionner dès l'automne 2023, et s'en est ouvert à la direction. Deux raisons l'ont conduit à rester jusqu'à la fin de son mandat : la stabilité professionnelle nécessaire à l'assistante de la section ; l'engagement pris pour l'encadrement d'une jeune chercheuse présentant un projet Marie Curie. Il a indiqué à la direction que sa décision dépendrait du résultat de cette candidature, qui a débouché sur un succès, et il est donc resté. Les problèmes de fond n'ont pas disparu pour autant. Il estime que son conflit avec la direction a pris des allures inquiétantes et qu'il a fait l'objet de décisions troublantes, ce qui l'a contraint à déposer deux plaintes, auprès du Tribunal administratif ainsi qu'auprès du Procureur de la République. Il ne pouvait, dans ces conditions, continuer à exercer ses fonctions au sein de l'EFR. Il souhaite le meilleur à son successeur dans une tâche qu'il juge chaque jour plus difficile.

La directrice regrette profondément les nombreux désaccords, tensions et incompréhensions, en particulier avec des personnels des services support et avec elle-même, qui ont surgi au cours de ces trois années, qui ont rendu toute collaboration constructive impossible, qui ont gravement nui au bon travail de chacun et à la sérénité nécessaire à la conduite et au développement des missions de l'établissement. Les différences d'appréciation, les divergences de vues sur les orientations de l'École ne pouvaient que faire espérer une séparation, qui intervendra cet été à l'issue du mandat de trois ans de V. Prigent. Tous les points de vue sont respectables dans la mesure où ils s'expriment dans le respect de chacun. Ces conditions n'ont pas été au rendez-vous, non plus que la mission principale attendue d'un directeur des études qui est, au regard du décret relatif aux écoles françaises à l'étranger, de seconder la direction, c'est-à-dire de l'assister dans ses actions et ses projets, ce qui a été impossible compte tenu des désaccords dont V. Prigent vient de faire état.

La directrice indique également que V. Prigent a été un directeur des études apprécié des membres pour le soutien qu'il leur a apporté dans la conduite de leurs travaux et dans le montage de leurs dossiers de candidature, en particulier au CNRS. Il a aussi œuvré à la mise en place d'un nouveau chantier d'archéologie médiévale en Italie (Iglesias, Sardaigne) et renforcé la place des études byzantines.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité la nomination de C. Quertier au poste de directeur des études pour le Moyen Âge au 1^{er} septembre 2025.

4. Mémoires des membres : liste et désignation des rapporteurs

La liste des rapporteurs proposés est soumise à l'avis du conseil scientifique. J.-Y. Tilliette et N. Bériou proposent F. Bougard pour le mémoire de G. Dorandeu, pour son expertise sur les sceaux.

A. Bertrand précise que les mémoires ne seront pas transmis avant début juillet 2025 (et celui de P. Péfau, qui a pris son poste au CNRS le 1^{er} février 2025, en septembre).

5. Délégation enseignant-chercheur 2025-2026

Pour l'année universitaire 2024-2025, un seul enseignant-chercheur, R. Descendre, a été accueilli à l'EFR en délégation, contrairement aux années précédentes où deux enseignants-chercheurs ont pu séjourner à l'École. La notification de l'enveloppe spécifique de la DGRI pour l'année à venir étant parvenue tardivement, la directrice de l'EFR propose la délégation de N. Lubtchansky, professeur à l'Université de Tours en archéologie classique et histoire de l'art antique. Co-responsable du programme structurant « Copies didactiques », elle entend préparer un projet à soumettre à l'ANR sur les collections de photographies anciennes d'archéologie et d'art antique et les réseaux de commandes en France, Italie et Grèce, avec un volet sur les liens entre arts graphiques et reproductions photographiques. La directrice du Centre Jean Bérard appuie cette proposition car le CNRS n'a pas accordé de délégation cette année au CJB, alors que cette candidature s'inscrivait parfaitement dans ses orientations. La directrice précise que l'appel à manifestation d'intérêt circulera toutefois à l'automne 2025 pour un second accueil éventuel en 2026. La représentante de la DGRI rappelle le contexte de la mise en place de la subvention, en 2022, dans le cadre de la LPR. L'arbitrage est intervenu plus tardivement cette année. La représentante du ministère se félicite du succès du dispositif, spécifiquement à l'EFR.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité la proposition d'accorder une délégation à l'EFR d'une année à N. Lubtchansky.

6. État de l'activité du CCPS

Une seule réunion s'est tenue depuis la précédente séance du conseil scientifique, le 13 mai 2025. Quatorze demandes ont été examinées (contre 8 reçues à la même période l'an dernier, et autant en 2023). Les onze demandes acceptées concernent six rencontres scientifiques, deux opérations de formation, deux missions d'étude et une aide à la publication.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité les demandes de financements sollicités auprès du CCPS.

La directrice expose que le Réseau thématique de recherche « Habitants, mobilités et transformations urbaines », qui avait pris en 2022 la suite du Laboratoire international associé « Mediterrapolis » auquel l'EFR était associée au cours du précédent contrat pluriannuel, a cessé ses activités du fait de la mutation et d'autres charges de la coordinatrice. Il est proposé de le remplacer par un autre réseau sur la mémoire des crises dans les sociétés méditerranéennes de l'Antiquité au début de la période moderne, sous la responsabilité de Marcelo Cândido (Université de São Paolo, convention signée avec l'EFR). Ce réseau associe 8 programmes qui étudient les crises dans une perspective interdisciplinaire et sur le temps long (famines, épidémies, mortalités). Le conseil scientifique émet un avis favorable à cette proposition.

7. Bilan du Référent Laïcité 2024.

La directrice de l'EFR remercie la directrice des études pour les Époques moderne et contemporaine pour la production du rapport pour l'année 2024, transmis au référent du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle indique qu'il n'y a pas eu de manquement au principe de laïcité, et que la Charte de la laïcité est incluse dans le règlement intérieur de l'EFR.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité le bilan pour l'année 2024.

8. Examen des manuscrits présentés pour publication

Paul FONTAINE, avec la collaboration de Anna-Maria SGUBINI MORETTI et Sara COSTANTINI, *Le lastre architettoniche della serie Acquarossa-Tuscania: i fregi figurati con banchetto (tipo C) e con danzatori (tipo D). Edizione. Cronologia, iconografia e stile*, CEF. Le titre en sera modifié (recommandation éditoriale).

J.-Y. Tilliette s'étonne du caractère succinct des expertises par rapport aux années précédentes. A. Rouveret souligne l'intérêt de l'ouvrage qui s'inscrit dans la tradition des études étruscologiques de l'EFR. V. Huet s'accorde avec elle sur sa qualité.

Le président du conseil scientifique précise que les choix du conseil sont éclairés car les membres disposent désormais de la documentation complète en amont.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité la publication du manuscrit.

9. Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration

La directrice de l'EFR présente synthétiquement les 41 accords et conventions signés, essentiellement des conventions d'accueil (chercheurs-résidents et stagiaires), des reversements pour des manifestations scientifiques et des aides à la publication. Les plus notables sont les derniers accords-cadres signés avec l'Archivio di Stato de Venise, la Bibliothèque nationale de Naples, avec la Fondation

Gramsci, avec l'IRMC, le Centre Jacques Berque et la Casa de Velázquez pour les études maghrébines, et avec l'Ambassade de France pour la production de podcasts sur le palais Farnèse dans le cadre des futures commémorations.

10. Questions diverses

Aucune question diverse.

La séance est close à 11 h 20.